



CAYR
MONTRÉAL

*Clinique d'évaluation
des jeunes à risque*

Un sous-programme de :



PROGRAMME D'ÉVALUATION, D'INTERVENTION ET DE PRÉVENTION DES PSYCHOSES
PREVENTION AND EARLY INTERVENTION PROGRAM FOR PSYCHOSES





Des étapes de la vie pleines de défis, l'adolescence et le début de l'âge adulte sont parfois difficiles. Il est possible que certains jeunes se sentent moins bien dans leur peau, n'éprouvent plus de plaisir, aient des difficultés d'interaction sociale et connaissent des échecs à l'école ou au travail. Certains se trouvent de nouvelles passions tout à fait inhabituelles ou s'engagent dans des expériences étranges. Ces changements peuvent être les signes précurseurs d'un trouble de santé mentale ou indiquer que ces individus sont à risque élevé de développer une psychose. Comme toute maladie d'ordre physique, il est très important d'identifier les troubles mentaux dès leur apparition.

La Clinique d'évaluation des jeunes à risque (CAYR) fait partie du programme PEPP-Montréal (Programme d'intervention, d'évaluation et de prévention des psychoses). Nous offrons un service d'évaluation complète des facteurs de risques psychotiques ainsi que de l'aide thérapeutique et du soutien à nos clients et à leur famille. Une surveillance étroite des facteurs de risques psychotiques permet un dépistage et une intervention rapide si des changements plus sérieux surviennent dans les comportements. Si un trouble mental grave (tel une psychose) se développe, les traitements pourront être donnés sans délai à nos clients puisqu'ils auront immédiatement accès aux autres services de PEPP-Montréal. PEPP-Montréal offre des services d'évaluation complète ainsi que les meilleurs traitements possibles aux jeunes atteints d'un premier épisode psychotique.

Objectif

L'objectif principal de CAYR est de surveiller étroitement les symptômes et les changements dans les comportements des jeunes qui peuvent présenter un risque élevé de développer une psychose.

Services

Évaluation

Lorsqu'une personne est référée à CAYR, un clinicien procède dans un premier temps à une évaluation de dépistage pour déterminer s'il y a présence de facteurs de risque de développement d'une maladie mentale. Si tel est le cas, une équipe d'experts composée d'un psychiatre et d'un psychologue procédera à une évaluation plus détaillée. Par la suite, des évaluations régulières de ces facteurs de risque permettront de surveiller les changements et d'intervenir à temps, si nécessaire.

Enseignement et soutien

Des sessions d'information sur les facteurs de risque de la psychose et sur la psychose en elle-même seront proposées par un conseiller de CAYR. Celui-ci offrira également des conseils et du soutien aux jeunes admissibles au CAYR ainsi qu'à leur famille.

Recherche

Plusieurs facteurs biologiques et environnementaux semblent augmenter le risque d'un individu face au développement d'un trouble psychotique ou, au contraire, l'en protéger. L'évaluation de ces facteurs pourrait aider à mieux comprendre la vulnérabilité et/ou la résilience des individus à développer un problème de santé mentale. Nos activités de recherche comprennent :

1. l'évaluation neurologique;
2. l'évaluation cognitive;
3. l'évaluation de certaines variables psychosociales, telles que la perception du stress, le soutien social et l'estime de soi;
4. les études d'imagerie cérébrale;
5. les études génétiques;
6. l'évaluation de l'hormone de stress;
7. les analyses de cas afin d'identifier la meilleure façon de prévenir la psychose.



Critères

Pour obtenir une évaluation de CAYR, le client doit

- être âgé entre 14 et 30 ans;
- être capable de s'exprimer en français ou en anglais;
- chercher de l'aide pour un problème de santé mentale;
- présenter l'un des critères suivants (A, B ou C) :
 - A. ÉPROUVER DES SYMPTÔMES PSYCHOTIQUES ATTÉNUÉS**

Les symptômes psychotiques atténués peuvent se traduire par des illusions (percevoir des ombres fugaces, entendre des voix, avoir l'impression que quelqu'un nous suit, parle de nous, etc.) sans toutefois en avoir l'entière conviction.
 - B. ÉPROUVER DE BREFS SYMPTÔMES PSYCHOTIQUES**

Les symptômes psychotiques brefs se caractérisent par de vrais délires (fausses croyances ou idées bizarres, paranoïaques ou grandioses) ou des hallucinations de moins de 7 jours.
 - C. AVOIR UN HISTORIQUE FAMILIAL D'ANTÉCÉDENTS PSYCHOTIQUES ET UNE DÉGRADATION DES APTITUDES**

Dans ce cas, les deux critères suivants doivent être remplis :

 1. La présence d'un trouble psychotique dans la famille proche (schizophrénie ou trouble bipolaire psychotique);

et

 2. Une dégradation évidente des aptitudes dans un ou plusieurs domaines au cours des 5 dernières années (par exemple, au niveau social, professionnel, scolaire ou des soins personnels).

Sont exclus :

Nous ne pouvons malheureusement pas accepter les clients qui :

- ont reçu un traitement à base d'un médicament antipsychotique (neuroleptique) pendant plus de 7 jours au cours de leur vie [Exemples: Risperidone (« Risperdal »), Olanzapine (« Zyprexa »), Quetiapine (« Seroquel »), Clozapine (« Clozaril »), Haloperidol (« Haldol »), etc.];
- souffrent d'un trouble neurologique, d'une lésion cérébrale, d'épilepsie, d'un retard mental ou d'un abus sévère de drogues.

Processus de référence

Les requêtes de services professionnels peuvent être présentées directement à CAYR ou par le biais de PEPP-Montréal. La demande peut provenir de tout membre de la famille, des professionnels de la santé ou du client lui-même. Le délai de réponse est de trois jours ouvrables.

Toutes les personnes qui désirent soumettre une requête de services professionnels sont priées de communiquer avec :

**Marita Pruessner, Ph.D., Coordinatrice CAYR Montréal:
(514) 761 6131, poste 3381**

ou

avec PEPP-Montréal: (514) 888-4453

CAYR
MONTRÉAL

CAYR est rendu possible grâce à la générosité de la Fondation EJLB et de la Fondation ZHUBIN